Fabrication de menuiseries extérieures.

Volets, impostes, façades soumis à de fortes expositions en milieu extérieur.

Travaux d'usinage et de rainurage.

















DESCRIPTIF

<

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé fabriqué à partir de placages rigoureusement sélectionnés

Qualité des faces (selon EN 635-2): | | / ||

Finition: 2 faces poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 717-1): EO.5 (≤ 0,062 mg/m³) - Certification EPA selon TSCA Titre VI

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986):

PCP ≈ O ppm

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scé sols/plafonds

AVANTAGES

- · Durabilité et haute résistance en extérieur et du contreplaqué TeboGarant Spécial Volets
- · Finition soignée des faces, aspect homogène
- · Sans teneur en résine contrairement à la lame à volet en résineux massif
- · Usinage facile : découpe, rainurage, emboitement, pose d'alaises, quincailleries...
- Gain de productivité par la limitation des chutes
- · Taux d'humidité controlé du contreplaqué Okoumé
- · Matériaux bois participant au stokage du carbone et contribuant à la limitation des gaz à effet de serre
- · Bois d'origine légale attestée selon RDUE
- · Fabriqué en France dans les usines du Groupe THEBAULT à Magné (79)







TEBOGARANT - SPÉCIAL VOLETS

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
25	(11)		18
30	(13)	2500 x 1220 / 1530	15
35	(15)	3100 x 1530	13
40	(17)		11

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

- Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : Su r demande
- Ddécoupe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

- Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et au DTU en vigueur.
- Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.
- Finition et entretien indispensables, lasure ou peinture au choix. Appliquer la finition après séchage complet du panneau, la première couche devant être réalisée en atelier.
- · Protection des chants obligatoire.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeurs caractéristiques (MPA) pour calcul des structures selon les Eurocodes	selon NF EN 789 - 1058	Disponibles sur DOP https://www.groupe-thebault.com/download/192/teboply-okoume-exte- rieur/1247/thebault_dop01_teboply_ext_fr2020.pdf			
Densité caractéristique	Selon EN 789	430 kg/m³			
Conductivité thermique	Selon EN 13986	λ = 0,13			
Daniel S. L. 1184 (12 L. 1184	Selon EN 13986 Tableau N°9	Coupelle humide	Coupelle sèche		
Perméabilité à la vapeur d'eau		70 µ	200 μ		
	Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence			
Coefficient d'absorption acoustique		250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz		
		0,10	0,30		
	Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N		
Tenue aux fixations (e = 15 mm)	Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant	
			1050 N	1200 N	
Isolation aux bruits aériens	Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m, en kg/m² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m²) : R = 13 x log (m _A) + 14			
Applications structurelles	selon EN 13986, EN 636-3	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1			



